

Quatre mois ferme pour un coup de pied dans l'oeil de son amie

Un Puydômois de 36 ans était jugé en comparution immédiate, ce lundi, à Clermont-Ferrand, pour des violences commises dimanche matin sur son amie. Dans une rue de Pont-du-Château, devant plusieurs témoins, l'homme avait asséné un coup de pied dans l'œil de la jeune femme tombée au sol. La victime, tout juste majeure, a pourtant refusé de déposer plainte.

« Elle m'avait énervé depuis le début de la soirée. L'espace de quelques secondes, ça m'a fait perdre la tête. J'en suis vraiment pas fier », a expliqué le prévenu, assisté par Me Canis et déjà condamné à vingt reprises dans le passé. Le trentenaire a écopé de quatre mois de prison, assortis d'un mandat de dépôt.

PUY-DE-DOME

AUVERGNE

France (Montagne)